Marchands-FRC-3-22968

Case FRC 22098

AUX GENS DE BONNE-FOI.

CAUSONS.

Voilà donc un nouveau papier-monnaie ! Que devons-nous en penſer ? De quels yeux devons-nous le voir ?

Pour nous décider ne cherchons pas de grands mots ; n'invoquons pas l'amour de la Patrie, l'amour du bien public ; ces ſentimens reſpectables échoueraient contre l'égoïſme ; le beſoin peut-être étoufferait leurs voix près de beaucoup de bons citoyens.

Je n'examinerai donc pas la queſtion ſous ce rapport, je l'examinerai ſeulement ſous les deux ſuivans.

L'intérêt individuel des citoyens exigeait-il l'établiſſement de ce nouveau papier ?

Les Mandats territoriaux ne vont-ils pas peu à peu perdre autant que les Aſſignats ?

Voyons cela.

Il eſt un point eſſentiel à établir avant tout.

Eſt-il un homme de bonne-foi qui ne convienne qu'on ne peut être heureux dans un pays où chacun veut être le maître ? Si quelqu'un en avait jamais douté, l'expérience de nos dernières années lui aurait ſans doute ouvert les yeux. D'où ſont venus tous les malheurs que nous avons éprouvés ? Pour-

THE NEWBERRY LIBRARY

quoi nos finances ſont-elles épuiſées ? Pourquoi la liberté des citoyens a-t-elle été opprimée au nom même de la liberté ? Pourquoi des flots de ſang ont-ils coulé au milieu de nous ? c'eſt parce que des partis différens, des factions de toute eſpèce, des hommes dirigés par des principes oppoſés, marchant à divers buts, ſe ſont ſucceſſivement emparé de l'autorité ; c'eſt parce qu'une faction ne peut être aſſez puiſſante pour gouverner long-temps un grand Peuple ; qu'en conſéquence, celle qui momentanément s'élève, eſt bientôt renverſée par une autre qui la pourſuit & la perſécute, juſqu'à ce qu'à ſon tour elle éprouve le même ſort.

Il faut donc un gouvernement ; tout le monde le ſait, tout le monde le ſent, tout le monde le veut.

Mais je n'ai point dit aſſez, car déjà j'entends un royaliſte s'écrier avec hypocriſie : eh bien, s'il nous faut un gouvernement, pourquoi ne pas reprendre tout bonnement celui que nous avions, & ſous lequel nous avons vécu ſi long-temps.

Malheureux ! dans quel abîme voudrais-tu nous entraîner !..... Mes amis, tâchons de maîtriſer notre indignation ; armons-nous de ſang-froid &, comme je l'ai dit, *cauſons*.

N'y a-t-il point de la folie à dire : Quittons tel gouvernement & reprenons tel autre ? Celui qui fait cette propoſition a donc le pouvoir magique de faire à l'inſtant adopter ſa volonté par vingt-cinq à 30

millons d'hommes ! L'insensé ! est-ce bien à un peuple qui vient de passer six années en révolution qu'il croit pouvoir proposer cette erreur avec succès.

Non, citoyens ; nous savons tous qu'il est possible, lorsqu'un gouvernement est mauvais, lorsque ses ressorts sont usés, lorsqu'il met l'autorité hors des mains de la Nation ; nous savons tous qu'un gouvernement peut être renversé ; nous le savons, nous l'avons vu : mais nous savons aussi ; mais nous avons vu également qu'à l'instant que ce gouvernement est détruit, on n'en place pas un autre comme on le veut ; nous savons, nous avons tous vu qu'alors l'anarchie se lève, nous savons qu'aussi-tôt les intrigans, les ambitieux se jettent à la traverse pour s'emparer d'une portion de l'autorité ; nous savons, comme je l'ai dit plus haut, que les factions se succèdent alors & s'entre-détruisent ; nous savons que ce n'est qu'après les plus grands malheurs, qu'après avoir éprouvé les plus violentes convulsions qu'on parvient à asseoir un gouvernement nouveau.

Et quelle serait la position de la France, citoyens, si l'on pensait à la faire changer encore de gouvernement ? La voici :

Ce que nous avons vu ne serait rien. Les divers partis, enhardis par l'espérance, seraient d'autant plus furieux que tous auraient à exercer des vengeances : nos douze armées manquant du point de ralliement qui les dirige, seraient exposées bientôt à la séduction des

divers partis ; entrainées dans de fauſſes démarches, forcées enſuite à les ſoutenir ; trompées de toutes parts, on les verrait bientôt attaquées par l'ennemi, refluer dans l'intérieur, y apporter chacune un eſprit différent ; on les verrait livrées à divers ambitieux & croyant toutes ſoutenir la bonne cauſe, ſervir les partis oppoſés qu'on excite au milieu de nous, & allumer une guerre civile horrible & éternelle ; on verrait ces rois, ces princes ligués aujourd'hui, ſe diviſer alors entr'eux pour ſe diſputer les lambaux de la France & s'indemniſer de leurs pertes.

Telle ſerait bientôt notre poſition ! Il faut être un tigre, ſans doute, pour la conſidérer ſans frémir ; il faut avoir ſoif du ſang français pour ne pas écarter tout ce qui pourrait nous y plonger.

Ce n'eſt donc pas ſeulement un gouvernement qu'il nous faut ; c'eſt le gouvernement actuel. C'eſt celui-là qu'il faut conſerver ; c'eſt celui-là ſeul pour lequel il faudrait voter, ſi la volonté nationale authentiquement manifeſtée n'en avait pas déjà fait un devoir ſacré à tous les bons citoyens.

Maintenant que ce point préliminaire eſt établi, revenons à nos deux queſtions.

Tout gouvernement a beſoin de finances, car ſans finances, comment ferait-il face aux dépenſes publiques ? Le gouvernement Français a ſur-tout, dans ce moment, à ſatisfaire aux beſoins de ſes nombreux défenſeurs & à mille dépenſes extraordinaires.

Il lui faut donc de grands moyens pécuniaires, & la portion de numéraire en circulation se trouvant diminuée par l'exportation qui en a été faite ; par la nécessité de payer bien des choses à l'étranger ; par les craintes des gens timides qui cachent ce qu'ils ont ; par la malveillance des ennemis du bien public, qui enfouissent ce qu'ils accaparent ; cette portion de numéraire restante est insuffisante pour les besoins.

Si le numéraire est insuffisant, il faut donc y suppléer ; & comment y suppléer, si ce n'est par un papier-monnaie ! La création de notre nouveau papier-monnaie était donc indispensable pour que le gouvernement pût se soutenir ; elle était indispensable pour l'avantage individuel des citoyens, puisque leurs propriétés, leur liberté, leur vie peuvent être & sont même nécessairement & à tout moment compromises lorsqu'il n'existe pas de gouvernement.

Mais ce nouveau système va nuire à beaucoup d'individus : le gouvernement devait donc en adopter un autre.

Je ferai voir tout-à-l'heure, & je le ferai facilement, que ce nouveau système ne nuira à personne ; mais pour donner pleine mesure aux critiques, je suppose un moment avec eux le contraire.

D'abord le premier soin, le devoir le plus impérieux, le plus sacré, étaient avant tout de sauver la chose : Puisqu'on ne peut toucher au gouvernement sans nous replonger dans des malheurs mille fois plus

grands que ceux que nous avons éprouvés, il faut avant tout assurer le maintien de la République, il faut avant tout pourvoir aux besoins de nos armées, il faut avant tout réunir les plus grands efforts pour qu'une campagne glorieuse force nos ennemis à vouloir & demander cette paix que le gouvernement desire pour le bonheur du Peuple Français. Est-il rien qui doive arrêter lorsqu'il est question d'atteindre un but si desirable ? Faudrait-il s'en écarter pour quelques intérêts individuels ?

D'ailleurs il faut juger des moyens d'après l'état où l'on se trouve. Existait-elle la possibilité d'un système qui n'emportât pas d'inconvéniens ? Jugeons notre état & sur-tout n'en perdons pas de vue la cause. Est-ce le gouvernement qui a accumulé tous les maux dont nous ressentons les effets ? Tous ces maux ne sont-ils pas la suite au contraire du cahos dans lequel le défaut de gouvernement nous avait précipités ? Cette vérité est inconstable ; or si dans cet état de choses il n'est pas de mesures qui ne froissent quelques intérêts, était-ce une raison de n'en prendre aucune ? Non sans doute : c'était une raison pour prendre celle qui comportait le moins d'inconvéniens.

Pour élever à cet égard une critique qui méritât l'attention des honnêtes gens, il faudrait à côté de la mesure que l'on voudrait blâmer, en mettre une meilleure ; car enfin, je le répète, il en fallait une, & puisque toutes celles qui ont été proposées en

même temps ont été rejettées par de puiſſans motifs, ce doit être pour un homme probe, pour un bon citoyen un deſir tout naturel, & c'eſt en même temps un important devoir, de ſeconder de tous ſes efforts l'opération commandée par les beſoins publics.

Et que veulent donc ces grands raiſonneurs, ces gens qui ne trouvent de bien que les idées ſouvent inexécutables de leur imagination exaltée ? Fallait-il laiſſer le peuple dans l'impoſſibilité où il était d'atteindre au prix toujours croiſſant des objets de première néceſſité ? Fallait-il laiſſer les malheureux propriétaires & les rentiers dans l'affreuſe miſère où chaque jour les plongeait de plus en plus ? Fallait-il déſoler de nouveau les cultivateurs par des réquiſitions vers leſquelles le beſoin nous ramenait néceſſairement ſans la nouvelle reſſource des Mandats ? Fallait-il porter un nouveau coup au commerce par l'établiſſement d'un nouveau maximum ? Fallait-il laiſſer les fonctionnaires publics en proie à tous les beſoins & les forcer ainſi à ſe vendre ou à quitter leur poſte.

L'intérêt de toutes les claſſes était donc également preſſant ; artiſans, rentiers, propriétaires, cultivateurs, négocians honnêtes, fonctionnaires publics, tous demandaient à grands cris de prompts ſecours ; tous doivent les trouver & les trouveront dans le nouveau papier qui va être livré à la circulation.

Cependant des clameurs s'élèvent déjà contre ce nouveau ſigne ; ne nous en effrayons pas : des gens

dans l'erreur & qui seront bientôt désabusés les répètent, mais ceux qui les provoquent sont ces agioteurs infames qui se sont engraissés des spéculations dont la baisse progressive des assignats était la source : ils crient contre les Mandats territoriaux, contre la perte qu'ils supposent que ce papier va faire ; mais leurs cris sont ceux du désespoir que leur cause la certitude où ils sont que ce papier ne perdra pas, ou ne perdra qu'un moment.

C'est ici le second point de vue sous lequel je voulais considérer la question qui nous occupe ; c'est ici le point essentiel ; & c'est ici que je réclame toute votre attention.

Non, Citoyens, non, le nouveau système monétaire ne doit nuire à personne, il ne nuira qu'à ceux qui, faute de vouloir l'examiner, n'y auront pas confiance dès le principe ; mais leur erreur ne sera que passagère, & si elle laisse un moment déprécier les Mandats territoriaux, ce papier reprendra bientôt la valeur réelle que lui donnent les droits qui en résultent.

D'abord le mode adopté pour l'anéantissement des assignats doit, si l'on veut être juste, inspirer la plus entière confiance dans l'intention où est le gouvernement de ne faire aucune opération destructive des fortunes particulières. Il est évident que tous les porteurs d'assignats gagnent, puisque du taux de 300 capitaux pour un où leur avilissement les avait fait

tomber, ils ſont remontés à 30 capitaux ſeulement, & ſont ainſi reçus dans toutes les caiſſes & en paiement de biens que l'on peut acquérir de la manière la plus avantageuſe.

Je prends un exemple: Un porteur d'aſſignats avait trois cent mille livres; ces aſſignats au taux de trois cent capitaux pour un, ne valaient donc pour lui que mille francs contre numéraire & ſa ſomme, s'il eût voulu faire une acquiſition, ne lui eût fourni que le moyen d'acquérir un bien valeur de mille livres. Dans le nouvel état de choſes au contraire, les trois cents mille livres, à raiſon de trente capitaux pour un, donnent en Mandats une ſomme de dix mille livres. Ce même homme qui avec ſa ſomme ne pouvait ſe procurer qu'un bien de mille francs, eſt donc à même d'en acheter un dont l'eſtimation ſe montera à dix mille; & ce bien eſtimé dix mille en vaudra peut-être vingt par les avantages que le mode d'évaluation adopté préſente à l'acquéreur.

Si donc à l'inſtant que l'on détruit un papier, on ne le fait qu'en en rehauſſant la valeur; ſi on a voulu qu'aucun de ceux qui en ſont porteurs n'euſſent à ſe plaindre; on a droit ſans doute à prétendre que le nouveau que l'on crée obtienne de la confiance.

Et comment n'en obtiendrait-il pas? Il ne s'agit pas ici d'un papier qui, comme l'aſſignat n'a qu'une hypothèque & une valeur vague.

Avec mon aſſignat je ne pouvais pas me faire donner

le premier bien qui pouvait me convenir : Si j'en desirais un, je ne pouvais que le mettre en soumission, & je ne l'obtenais que par la voie des enchères : pendant toutes les formalités que la vente entraînait, les assignats perdaient de leur valeur, le bien se vendait plus cher en raison de cette perte ; enforte que l'assignat que j'avais destiné à mon acquisition s'était fondu en partie dans mes mains & ne me suffisait plus.

Dans cet état de choses personne ne voulait garder d'assignats ; c'était à qui s'en déferait le plutôt ; on tremblait de les avoir un jour chez soi, parce que chaque jour diminuait de leur valeur. De là l'agiotage et la baisse nécessaire de l'assignat.

Les Mandats sont tout autre chose. Un bien quelconque me sera donné dans un mois, dans deux, dans dix ; &c., pour la même somme en Mandats que j'en donnerais aujourd'hui. Dans tous les temps je donnerai vingt-deux fois la valeur du fermage d'un bien fonds, & la République ne pourra me refuser de m'adjuger la propriété de ce fonds. J'obtiens cette propriété quand je veux, où je veux ; je l'obtiens pour ce prix déterminé, quand même le Mandat perdrait contre la vente de l'or, si cette vente était permise, où, si malgré la défense, des gens mal-intentionnés étaient assez coupables pour se la permettre. Le Mandat a donc entre les mains du propriétaire, une valeur inaltérable ; il a une valeur indépendante de l'agiotage ; une valeur que je peux réaliser, dès le

premier instant où l'inquiétude pourrait me prendre; une valeur que je peux réaliser d'une manière qui flatte mes goûts, puisque le bien que je trouve à ma convenance ne peut m'être enlevé par un autre dès que je l'ai demandé.

On va me dire, sans doute, car que ne dit-on pas sur tout cela? On va me dire que mes raisons sont bonnes, mais qu'elles ne le sont que pour ceux qui veulent ou peuvent acquérir. Il est facile de détruire cette objection.

Sans doute tout le monde ne peut acheter: sans doute l'honnête artisan qui n'a que quelques Mandats dont il se sert pour sa subsistance journalière, le commerçant qui pour ses opérations a besoin d'avoir toute sa fortune en signes monétaires quelconques, sans doute que ceux-là & bien d'autres ne peuvent acheter; mais il ne faut pas que tout le monde achète pour conserver au Mandat sa valeur. Il suffit qu'un certain nombre de personnes en aient la possibilité; elles rechercheront les Mandats, et les Mandats ne perdront plus.

Posons encore des exemples: les biens fonds, les terres qui ne produisent ordinairement que deux pour cent au propriétaire, sont cédés au premier amateur pour 22 fois l'ancien fermage; ils sont cédés sans enchères et sans longueurs. A ce taux, ce possesseur de Mandats, qui achète, place ses capitaux à 4 & demi au lieu de deux: si les Mandats territoriaux, comme

les agioteurs le crient, doivent tomber à cent, deux cent capitaux pour un, celui qui s'en procurerait pour acheter du bien, tirerait donc de ses capitaux, deux ou trois fois 4 & demi pour cent; dès-lors, quel serait l'effet naturel de la certitude de faire des marchés si avantageux? Cela est simple. Pour peu que l'on aurait la faculté d'acquérir, on prendrait le parti de le faire: chacun chercherait à se procurer des Mandats dont on tirerait un si grand parti; pour en ramasser assez, pour les avoir bien vite, on les prendrait à une moindre perte; le soin que l'on mettrait à les rechercher, mettrait bientôt le sceau à la confiance qu'ils méritent, ouvrirait les yeux sur la réalité de leur valeur, & ils cesseraient alors de perdre.

Ces vérités sont de la dernière évidence, & ne nous y trompons pas, les agioteurs le savent bien; les agioteurs savent bien que l'opération de vente sur laquelle pose les Mandats, coûte beaucoup à la République par les avantages qu'elle présente aux acheteurs; ils savent que le sacrifice immense fait pour assurer l'opération est réparti sur les Mandats qui, chacun, emportent avec eux une portion de ce sacrifice: ils le savent; mais ils veulent attirer à eux tout le bénéfice. Pour cela, ils décrient les Mandats; ils les décrient, et néanmoins ils les acquièrent de ceux qui sont assez fous pour les leur céder à perte; ils les décrient, & par cette manœuvre, ils acquéreront à vil prix des domaines précieux.

Ne vous laissez donc pas tromper ainsi, citoyens. Si la même poignée de factieux, si ces mêmes voleurs publics qui vous soutirent ainsi votre propriété, venaient demain vous dire qu'ils ne veulent plus d'écus, que les écus vont perdre dix, vingt pour cent : donneriez vous pour cela vos écus à 54 ou 48 sols ? Vous n'en voulez pas, diriez-vous, un autre les voudra. Cet autre les voudrait en effet, & les prendrait pour leur valeur : faites-en de même des Mandats territoriaux, & vous obtiendrez le même résultat.

Et ces mêmes écus dont nous venons de parler, qu'elle est la base de la valeur fixe que l'on y attache ? c'est la certitude de pouvoir acquérir un bien avec ce signe, lorsque l'on en a une quantité suffisante. C'est cette certitude qui y donne la confiance dans le commerce & qui les y fait circuler sans perte, soit en petite, soit en grande quantité. Il n'en était pas de même de l'assignat comme nous l'avons dit ; mais il en est de même des Mandats, à qui une valeur fixe, inaltérable, indépendante des pertes apparentes que l'agiotage lui fait faire, est imprimée par la possibilité de l'échanger quand on veut, d'une manière extrêmement avantageuse.

Ainsi, je le répète, si les Mandats perdent dans ce premier instant, c'est parce que les agioteurs réunissent à cet effet toutes leurs intrigues, dans le dessein de profiter de l'aveuglement de ceux qui se laissent entraîner sans se donner la peine de calculer.

Une autre cauſe, peut-être, de la baiſſe momentanée des Mandats, c'eſt la maſſe concurrémment exiſtante des Aſſignats; mais cette maſſe s'écoule de la manière la plus rapide; divers moyens facilitent cet écoulement, & bientôt l'échange contre des Mandats, à raiſon de trente capitaux pour un, anéantira ce qui en reſte.

Serait-ce l'incertitude ſur l'exiſtence de l'hypothèque affectée aux Mandats qui altérerait la confiance qu'ils méritent ? La perte ne ſerait encore que momentanée. Cette certitude va diſparaître lorſqu'on connaîtra le tableau qui va être publié & dont le réſultat préſente une maſſe libre de biens nationaux montant à huit milliards quatre cent millions valeur métallique.

Raſſurez-vous donc, bons citoyens: quelques ventes ſimulées, quelques reſſorts de l'agiotage ont fait ſuppoſer la dépréciation des Mandats; les pertes de quelques dupes l'ont accréditée : mais l'intérêt de ceux qui peuvent acquérir rétablira bientôt l'équilibre & ils ſeront bientôt éclairés; raſſurez-vous donc, non, on ne nous entraînera pas dans de nouveaux malheurs; non la malveillance ne rendra pas illuſoires les reſſources des Mandats; elle ne vous privera pas des moyens d'employer avec fruit le courage de nos frères envoyés pour combattre l'ennemi. Ils vaincront; ils reviendront parmi nous après avoir affermi la République : la paix, cette paix ſi deſirée; cette paix dont les douceurs effaceront en peu d'années les maux que nous avons ſoufferts, ne nous ſera pas arrachée par l'agiotage,

malgré ſes infâmes manœuvres : elle ne le ſera pas lorſque les bons citoyens, par amour de la patrie, & les égoïſtes, par l'impulſion de leur intérêt, ſe porteront également à rechercher un papier qui, procurant des moyens ſi prompts & ſi avantageux d'échange, eſt réellement un papier rembourſable à bureau ouvert.

Signé MARCHANT.

DE L'IMPRIMERIE D'HACQUART.

376